

PARTICIPEZ A L'AVENIR de Collonges s/s Salève :

Révision du PLU

Démarche de concertation – Diagnostic d'avril à juillet 2013

La commune s'est engagée dans la révision du PLU. Elle propose aux citoyens de s'associer dans les réflexions en participant à une démarche de concertation

La première étape de cette démarche consiste en un diagnostic partagé autour des thématiques retenues à l'issue de la présentation de l'audit réalisé par le CAUE, le 23 janvier 2013.

- **Environnement, Paysage et Agriculture**
- **Formes urbaines et logements**
- **Déplacements et mobilité**

Le Bureau d'études EPODE accompagne la commune pour réviser le PLU.

Suite à la réunion publique de lancement de la démarche de concertation, vous êtes invités à participer à la suite de la démarche : 2 sorties dans la commune pour mieux comprendre les enjeux et échanger avec d'autres, suivies d'ateliers thématiques pour construire ensemble le diagnostic.

Réunion publique de lancement de la concertation – Jeudi 11 avril 2013 à 18h30 En présence des élus, d'EPODE, des élus et techniciens de la Communauté de Communes du Genevois pour présenter SCOT et PLH		
2 sorties terrain : jeudi 18 avril 18h-21h / coteaux et samedi 20 avril 9h30-12h30 / bourg - en présence d'élus et d'EPODE		
Ateliers thématiques – 18h30 à 21h		
1 / Environnement, Paysage et Agriculture	2 / Formes urbaines et logements	3 / Déplacements et mobilité
1 ^{ère} séance - mardi 7 mai	1 ^{ère} séance - mercredi 15 mai	1 ^{ère} séance - mardi 21 mai
2 ^{ème} séance - jeudi 23 mai	2 ^{ème} séance - mardi 28 mai	2 ^{ème} séance – jeudi 6 juin
Restitution au conseil municipal en séance privée : jeudi 20 juin à 20h30		
Restitution publique avec contribution des élus : jeudi 27 juin à 18h30		

Les sorties terrain constituent le point de départ du travail en ateliers thématiques. Il est donc fortement conseillé de participer à une sortie terrain pour ensuite participer aux ateliers.

Participer à un atelier thématique, c'est s'engager à venir, dans la mesure du possible, aux 3 séances : sorties terrain + les 2 séances de l'atelier ; ceci pour le bon déroulement de l'atelier. Vous pouvez participer à plusieurs ateliers thématiques.

Des temps d'échange et de restitution auprès des élus sont prévus dans la démarche.

Pour participer, vous devez au préalable **vous inscrire** au secrétariat de la mairie **jusqu'au 16 avril**.

Cette démarche est animée par l'association Savoie Vivante – Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Savoie – structure spécialisée dans l'animation de démarches de concertation.